

M. Cook: ... à la Chambre. Serait-ce que ces honorables députés n'ont de bonnes idées que lorsqu'ils siègent du côté de l'opposition, ou simplement à cause du peu d'attention qu'ils portent à l'égard des problèmes qui existent dans le pays?

Une voix: Les deux.

M. Cook: Monsieur le président, le principe de la résolution est très bon, même excellent. Par ailleurs, pour que cette commission puisse fonctionner réellement dans l'intérêt du pays, il faudra que les députés étudient attentivement les quatre points suivants:

1. Il ne faudrait pas que cet Office en soit un qui ait pour tâche de surveiller des commissions qui surveillent déjà, elles-mêmes, d'autres commissions.

Depuis plusieurs années, un grand nombre de commissions ont été instituées qui, dans bien des cas, ont donné très peu de ce que nous attendions d'elles. Il faudra que cet Office étudie toutes les possibilités, afin que notre pays bénéficie d'une expansion économique réelle, comme le veut la population.

2. Il faudra que les recommandations et les suggestions de cet Office soient prises en considération par le gouvernement. Depuis plusieurs années, maintes commissions ont fait aux gouvernements, tant libéral que conservateur, des suggestions et des recommandations, dont la plupart ont été ignorées. Et c'est probablement la raison pour laquelle nous avons tant de problèmes sur les bras aujourd'hui.

3. A mon avis, cet Office devrait faire un rapport, régulièrement, à la Chambre. Il faudra également que les membres de la Chambre aient l'opportunité de poser des questions au gouvernement au sujet de l'administration et des travaux accomplis par cet Office. Il ne faudrait pas que le gouvernement réponde aux députés de la même façon que dans le cas de questions posées relativement au National-Canadien, à Radio-Canada ou à tout autre organisme gouvernemental. Lorsque nous avons le malheur de poser une question qui concerne ces organismes, il nous est impossible d'obtenir une réponse sensée, une réponse qui éclaire la population.

4. Monsieur le président, il ne faudrait pas que cette commission soit formée uniquement dans le but d'offrir un autre lieu de retraite pour les candidats défaits ou de récompenser un bon travail de parti.

Il faudrait que les qualités requises pour devenir membre de cet Office soient de toute autre nature que politique. Il faudrait que ses membres possèdent réellement les qualités qu'on exigera d'eux afin que, pour une fois, nous ayons une commission réellement formée

[L'hon. M. Martin.]

dans le dessein d'aider la population canadienne.

Monsieur le président, lorsque nous aurons réussi à faire accepter par le gouvernement ces quatre points, alors seulement nous pourrions dire que nous avons un Office formé dans le but exclusif de venir en aide à toute l'industrie du pays.

Je voudrais faire remarquer ici, monsieur le président, que cet Office s'appelle «L'Office national d'expansion économique» et non «L'Office national de planification économique». Il y a toute une différence.

On a vu de la planification en Russie, on en a vu à Cuba, et l'on sait où en sont rendus les habitants de ces pays. On a vu une certaine planification en Saskatchewan, et aujourd'hui, on constate que le nombre d'habitants de cette province diminue de jour en jour.

Je ne suis pas totalement contre la planification, et certains points soulevés par l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) étaient justes, étaient bien. Mais il faut faire attention au genre de planification que l'on fera au sein de cette commission, afin de laisser à l'individu canadien toute sa liberté et à l'entreprise privée toute latitude et initiative, comme cela doit être au sein du Canada.

(Traduction)

M. le président: La résolution est-elle adoptée?

Des voix: Adoptée.

M. le président: Ferais-je rapport de la résolution?

Des voix: D'accord!

L'hon. M. Martin: Le gouvernement n'a-t-il rien en main? Sans doute a-t-il maintenant quelque mesure législative à nous présenter.

L'hon. M. Churchill: C'est parfaitement exact.

L'hon. M. Martin: Surtout après ce que le premier ministre a dit hier, il serait embarrassant pour le gouvernement si c'était le contraire.

L'hon. M. Churchill: Il y a ici 31 mesures. Je me demande laquelle vous préféreriez.

L'hon. M. Martin: Je n'ai pas entendu ce que le ministre vient de dire, mais étant donné ce que le premier ministre a déclaré hier...

Des voix: Règlement!

M. Bell (Saint-Jean-Albert): Règlement! L'Orateur est au fauteuil.

(Rapport est fait de la résolution, qui est adoptée.)